

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°12 du 29 mars 2010

PARTIE PERMANENTE
Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)

Texte n°12

ARRÊTÉ

portant dissolution de la compagnie de gendarmerie départementale de Châteauroux (Indre).

Du 4 février 2010

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE : *direction des opérations et de l'emploi ; sous-direction de l'organisation et des effectifs ; bureau de l'organisation des formations.*

ARRÊTÉ portant dissolution de la compagnie de gendarmerie départementale de Châteauroux (Indre).

Du 4 février 2010

NOR D E F G 1 0 5 0 3 1 4 A

Références :

Code de la défense - partie réglementaire, III.

Code de procédure pénale, notamment ses articles 15 et R.15-22 à R.15-26 (n.i. BO).

Loi n° 2009-971 du 3 août 2009 (JO n° 180 du 6 août 2009, texte n° 3 ; signalé au BOC 33/2009. ; BOEM 350.1.1).

Décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 (JO n° 174 du 28 juillet 2005, texte n° 3 ; BOC, p. 6245. ; BOEM 120-0.1.3).

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 650.2

Référence de publication : BOC N°12 du 29 mars 2010, texte 12.

Art. 1er. La compagnie de gendarmerie départementale de Châteauroux (Indre) est dissoute à compter du 1^{er} juillet 2010. Corrélativement, les circonscriptions des compagnies de gendarmerie départementale d'Issoudun, La Châtre et Le Blanc (Indre) sont modifiées dans les conditions précisées en annexe.

Art. 2. Les officiers, gradés et gendarmes des compagnies de gendarmerie départementale d'Issoudun, La Châtre et Le Blanc (Indre) exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R.13 à R.15-2, R.15-24 1^o et 4^o et R.15-27 du code de procédure pénale (1).

Art. 3. Le commandant de la région de gendarmerie du Centre est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le général de corps d'armée,
major général de la gendarmerie nationale,*

Jacques MIGNAUX.

(1) n.i. BO.

ANNEXE.

COMPAGNIE.	SITUATION ACTUELLE.	SITUATION NOUVELLE.
Châteauroux	PSIG Châteauroux	
	BR Châteauroux	
	BT Châteauroux	
	BT Ardentes	(dissolution)
	BT Levroux	
	BT Buzançais	
	BT Châtillon-sur-Indre	
	BT Eceuillé	
Issoudun	PSIG Issoudun	PSIG Issoudun
	BR Issoudun	BR Issoudun
	BT Issoudun	BT Issoudun
	BT Reuilly	BT Reuilly
	BT Ambrault	BT Ambrault
	BT Valençay	BT Valençay
	BT Chabris	BT Chabris
	BT Vatan	BT Vatan
		BT Levroux
La Châtre	PSIG La Châtre	PSIG La Châtre
	BR La Châtre	BR La Châtre
	BT La Châtre	BT La Châtre

	BT Sainte-Sévère-sur-Indre	BT Sainte-Sévère-sur-Indre
	BT Saint-Chartier	BT Saint-Chartier
	BT Neuvy-Saint-Sépulchre	BT Neuvy-Saint-Sépulchre
	BT Aigurande	BT Aigurande
	BT Eguzon-Chantôme	BT Ardentes
		BT Argenton-sur-Creuse
		BT Saint-Benoit-du-Sault
		BT Eguzon-Chantôme
Le Blanc	BR Le Blanc	PSIG Le Blanc
	BT Le Blanc	BR Le Blanc
	BT Tournon-Saint-Martin	BT Le Blanc
	BT Mézières-en-Brenne	BT Tournon-Saint-Martin
	BT Argenton-Sur-Creuse	BT Saint-Gaultier
	BT Saint-Benoit-du-Sault	BT Bélâbre
	BT Saint-Gaultier	BT Buzançais
	BT Bélâbre	BT Châtillon-sur-Indre
		BT Eceuilé
		BT Mézières-en-Brenne